

## **Dossier Pédagogique : « Oiseau bleu et Aigle vert »**

### **Association Enfance Intégrité**

Nous développons une forme de prévention utilisant les arts de manière ludique. Notre approche, si elle peut être thérapeutique est avant tout préventive et informative. Elle vise avant tout à la sensibilisation des enfants, à la question des abus en général. Ce dont ils peuvent être victimes (vie courante, intrafamilial...) par une forme appropriée à leur âge : Le spectacle conté.

Nous savons qu'il existe des structures et équipes éducatives en milieu scolaire et à l'extérieur, spécialement dédiées au dépistage et à l'accompagnement d'élèves en difficultés (médecin scolaire, psychologue scolaire, enseignant référent, **Maison Départementale Pour le Handicap, Centre Médico P Psychologique**). Nous ne proposons ni dépistage, ni prise en charge d'enfants victimes, mais nous travaillerons en amont avec les directeurs d'établissement, l'équipe éducative chargée du suivi médical et psychologique.

- 1) Nous proposons donc une séance de sensibilisation de l'équipe éducative, qui sera effectuée par des intervenants de l'association Enfance Intégrité : 1h.
- 2) Nous venons dans le cadre de l'école, proposer aux enfants le spectacle du conte : 50 mn, autour duquel s'articulera tout le reste du dispositif mis en place.
- 3) Le dispositif des ateliers de sensibilisation pratique, aura lieu la semaine suivant cette représentation.

### **1) Planning des ateliers pédagogiques proposés autour du spectacle *Oiseau bleu et Aigle vert***

Cycle concerné : Maternelle, à partir de la grande section et Élémentaire

Intervenants :

-Les auteurs du conte, art-thérapeute et psychologue, utilisant la médiation écriture dans leur travail avec les enfants (CMP etc...)

- animateurs, comédiens

Durée de l'action : 4 matinées de 2h 30 réparties sur 2 mois à raison d'un atelier bimestriel.

Durée de l'atelier : 1h pour les élèves de maternelle, 1h15 pour les élèves d'élémentaires

Déroulé d'un atelier : Chaque séance comprend une ouverture de séance (présentation des intervenants, mise en place du cadre), un atelier décrit dans le planning ci-dessous et une clôture de séance qui ferme le dispositif jusqu'à la prochaine séance proposée (rituel de séparation, annonce de la prochaine séance) d'environ dix minutes chacune.

	<b>Matinée 1</b>	<b>Matinée 2</b>	<b>Matinée 3</b>	<b>Matinée 4</b>
Contenu de l'atelier	Ouverture de l'atelier.  Lecture du conte  Discussion autour du spectacle. Intervention des auteurs (art-thérapeute et psychologue) autour d'un débat sur la question de l'abus. L'instituteur est présent.	Collecte des textes Atelier théâtre à partir du conte, avec des marionnettes.	Collecter des exemples de situations d'abus courantes. Atelier pratique de théâtre à partir de la figuration des situations d'abus.	Atelier de synthèse : à partir des productions de l'atelier théâtre et écriture.
Contenu de l'atelier	A partir du conte et de cette discussion, atelier d'écriture conte	Suite atelier théâtre.	Suite	Clôture des ateliers avec rappel des principales notions d'abus.

## 2) Détail du programme

### Matinée 1 :

#### 1<sup>ère</sup> partie :

Ouverture de l'atelier. Poser le cadre.

Lecture du conte.

A l'appui de notre démarche, nous souhaitons proposer un débat avec les enfants, encadré par un des auteurs du conte (art-thérapeute ou psychologue), spécialement présentes, pour que la parole qui circule soit la plus juste possible et la plus adaptée. Notre rôle est d'accompagner un processus d'élaboration, voire de création autour de cette question.

Nous partons donc du conte édité sous forme d'album, et du spectacle pour définir la notion d'abus. Il s'agit de donner à l'enfant la capacité de prendre conscience de son intégrité physique et morale, afin qu'il soit en mesure d'élaborer une pensée autour de cette problématique.

L'idée est de rappeler à chaque enfant que son corps lui appartient et qu'il doit respecter le corps d'autrui. Nous souhaitons montrer que l'enfant ne doit jamais être l'objet d'un tiers profitant de son ascendant. Également qu'il ne peut être l'objet de violence verbale, ou de pression psychologique.

Rappelons que l'univers poétique du spectacle pose une interface protectrice entre l'enfant et la problématique.

#### 2<sup>ème</sup> partie :

Rappel des différentes phases parcourues par le héros du conte, à savoir péripéties, épreuves, situation initiale et rencontres initiatiques, vers un dénouement, résolution de la situation conflictuelle du héros : 10 mn.

Proposition d'écriture : 5 mn.

Temps d'écriture : 20 mn.

Collecte des productions, lecture des textes, échange autour des textes : 30 mn.

**-Pour les maternelles, l'atelier d'écriture est remplacé par un atelier dessins-**

Matinée 2 :

1<sup>ère</sup> partie et 2<sup>ème</sup> partie :

Encadrés par un comédien marionnettiste, et une personne formée à cette problématique des abus sur enfants, mise en espace d'une sélection de textes écrits en atelier d'écriture, en médiation théâtre avec les marionnettes.

Matinée 3 :

1<sup>ère</sup> partie :

Les intervenants, lors d'une discussion avec les enfants, collectent les différentes situations d'abus qui sont relatées par les enfants.

Élaboration d'une liste, donnant suite à un tableau, dans lequel est proposé à chaque situation, la résolution appropriée.

2<sup>ème</sup> partie :

Reprise du tableau, et mise en situation avec les marionnettes des différentes formes d'abus.

Réactions des enfants.

Matinée 4 :

1<sup>ère</sup> partie :

Atelier de synthèse des ateliers d'écriture, et des ateliers théâtre par les marionnettes.

2<sup>ème</sup> partie :

Dernier échange à propos de la question des abus, avec personnes formées à cette problématique.

Distribution de l'album.

### **3) Détails des notions abordées en parallèle avec le programme scolaire**

Se faire reconnaître comme personne

Se faire respecter

Parler autour de soi

Sortir de la spirale de l'emprise et de l'abus

**Budget prix de cession du spectacle et coût global.**

Nous contacter.

**Budget interventions ateliers.**

Nous contacter.